



Cahier des charges

Fonction: Délégué

Subordonné à : Coordinateur régional

Description des activités:

- Participer, avec le coordinateur régional, à l'établissement de la liste des problèmes à signaler.
- Lorsqu'un problème est à signaler, déterminer à qui il doit être annoncé.
- Au niveau local, **répertorier** les endroits dangereux sur les routes communales, cantonales et nationales.
- Annonce des points sensibles aux organismes compétents avec copie au coordinateur régional.
- Après une annonce d'un point dangereux, si aucune réaction, en informer le coordinateur régional.
- Si des travaux d'amélioration ont eu lieu, remercier l'autorité compétente et en informer le coordinateur régional.
- Contact avec les motards de son groupe et transmission d'informations bilatérales entre le coordinateur régional et les motards.